

Compte rendu du Conseil d'École du 07 novembre 2013

Présents :

Représentants de l'APE/UIP :

Mesdames Mary ; Picardi ; Schechner-Resom ; Gioia ; Prenas ; Bohn ; Pauli

Représentantes de l'équipe enseignante :

Mesdames Gilad ; Flogny ; Vedrenne ; Lamadie ; Audin ; Oboussier ; El Mekkedem ; Lohoff ; Does ; Berbain ; Schincariol ; Pouget ; Pellerin ; Durand

M. Lamour

Représentantes des A.S.E.M. :

Mme Cornuau

Excusés :

M. , Conseiller d'Action Culturelle

M. Houyel, IEN

M. Arnaud, D.A.F.

Président du Conseil d'école : Mohamed Dib, directeur d'école

Ouverture des débats : 17 h 15

Ordre du jour :

1. Présentation des résultats aux élections de parents d'élèves du 11 octobre 2013
2. Point sur la rentrée de septembre 2013 :
 - a) Equipe enseignante
 - b) Effectifs et classes
 - c) Filière plurilingue
3. Actions du projet d'école :
 - a) Projets particuliers
 - b) Sorties scolaires
 - c) Sorties avec nuitées
4. Questions diverses

1. Présentation des résultats aux élections de parents d'élèves du 11 octobre 2013

Cette année, une liste commune APE/UIP a été déposée. Le Directeur se félicite de la création de cette liste commune et du travail réalisé avec les délégués de parents d'élèves et des présidentes des deux associations. Mme le Proviseur se joint à ses remerciements.

Cette année, les élections étaient organisées par vote électronique. Un bureau de vote s'est tenu dans le lycée le vendredi 11 octobre de 9 heures à 12 heures.

Résultats :

Nombre d'inscrits : 672

Nombre de vote par correspondance : 242

Nombre de votants au bureau de vote : 3

Nombre d'abstentions : 427

Votes blancs : 9

Suffrages exprimés : 236

Nombre de siège à pourvoir : 15

La liste APE / UIP a obtenu 236 voix

Sont élus : Bohn Delphine ; Picard Sybille ; Quelavoine Régis ; Vadot-van Geldre Els ; Pauly Béatrice ; Delannay Annaig ; Gioia Federica ; De Smet-Delory Anne ; Mesropian Claire ; Le Guillou Angélique ; Vautrin Florent ; Veerle-van Peteghem Noe ; Schechner-Resom Martina ; Pierre Nathalie ; Bitti Sophie

Le Directeur propose aux parents de renouveler l'action « accueil/café » organisée par les associations de parents d'élèves le jour des élections.

Mme Mary demande s'il est possible, pour que les parents puissent identifier les délégués de parents, de faire coller sur les cahiers des élèves la liste des parents élus accompagnée d'une photo et de leurs coordonnées. Accord du directeur.

2. Règlement intérieur

Le règlement intérieur a été modifié sur le fond et sur la forme pour que nous ayons une certaine cohérence entre le site de La Haye et d'Amsterdam.

Le directeur attire l'attention sur différents points du règlement :

1.1.4. Retardataires après 8h30

Les élèves des classes élémentaires et des classes maternelles se présentent au bureau du directeur en passant par l'entrée Kerklaan 3 (Grille blanche).

Tout retard perturbe le déroulement des activités scolaires, y compris en maternelle. Il est donc indispensable que les parents respectent les horaires. Le retard des élèves doit donc rester exceptionnel et justifié par des conditions exceptionnelles. Après trois retards non justifiés sur une période scolaire (vacances à vacances), les familles peuvent être priées de venir déposer leur enfant à 10h00, heures des récréations de la matinée.

1.2.2.: Les responsables viennent chercher les enfants en classe à partir de 15 h 10 ou 11 h 25 le mercredi.

A 15 h 25 ou 11 h 40 le mercredi les parents retardataires viendront chercher leur(s) enfants dans le bureau du directeur en passant par la grille blanche, rue Kerklaan, 2.

1.2.4. Retardataires

Les enfants restés seuls après 10 minutes regagnent le bureau du directeur pour y attendre leur(s) parent(s). La personne chargée de venir récupérer l'enfant doit avertir l'école de son retard par téléphone. Cette situation doit rester exceptionnelle. En cas de répétitions excessives, les parents sont convoqués par le directeur.

Le règlement est voté à l'unanimité des présents.

3. Point sur la rentrée de septembre 2013

Nouveaux personnels :

Enseignantes	ASEM	HALO EPS
Mme Pottier Maria	Mlle Wanneveich Clémence	Mlle Zay Yudira Lieuw
Mme Chateaux Virginie	Mme Latil Marie-Noëlle	Mlle Lise van der Plas
Mme Eveno Adeline		M. Raynaldo Visser
M. Lamour Mathieu		

Effectifs : septembre 2013

A la rentrée nous avons 20, 5 classes. (CP « Mixte »)

Total élèves à cette rentrée 2013 (effectif global de l'école primaire)	513
Total élèves de maternelle	185
Total nouveaux arrivants en maternelle	92
Total élèves en élémentaire	328
Total nouveaux arrivants en élémentaire	63



Nombre d'élèves présents dans l'école en juin 2013 (effectif global)	526
Parmi ceux-là, nombre d'élèves ayant rejoint, à cette rentrée 2013, une école du pays d'accueil	51

PS	27	Mme DURAND
PS	29	Mme EVENO (0,5) et Mme PELLERIN (0 5)
PS/MS	10+11	M LAMOUR
MS bilingue	26	Mme EI MEKKEDEM et Mme CHATEAUX
MS/GS	13 + 15	Mme CAGNI (0,75) et Mme LE TERTRE (0,25)
GS bilingue	24	Mme EI MEKKEDEM et Mme LOHOFF
GS	30	Mme SCHINCARIOL
CP mixte bilingue	27	Mme AUDIN et Mme LOHOFF
CP	26	Mme BAKKER
CE1 bilingue	21	Mme BOUBAL et Mme SOLHEILET
CE1	28	Mme DUVIVIER
CE1	30	MME POUGET
CE2 bilingue	20	Mme BOUBAL et Mme SOLHEILET
CE2	26	Mme OBOUSSIER
CE2	24	Mme GILAD
CM1 bilingue	21	Mme BICKEL (0,5) et M WAGNER
CM1	23	Mme LAMADIE
CM1	24	Mme VEDRENNE
CM2	29	Mme BERBAIN (0,75) Mme BICKEL (0,25)
CM2	28	Mme FLOGNY

Filière plurilingue :

Elle concerne les élèves de la PS à CE1 soit 260 élèves.

Pour ce qui concerne le choix des langues :

Langue option néerlandais : 70 élèves

Langues option Anglais : 190 élèves

Mme le Proviseur tient à rappeler combien il a été difficile de convaincre les parents du bienfondé de la remise en cause de la filière bilingue à parité horaire. Ce projet a été rendu possible grâce à l'A.E.F.E. qui l'a accompagné, à la fois sur le plan pédagogique et en terme de personnel.

Les parents d'élèves font part de la satisfaction que témoignent les parents sur cette filière.

Le directeur remercie l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique pour leur investissement et leur professionnalisme dans la mise en œuvre de ce projet dont la mise en œuvre est complexe.

4. Actions du projet d'école 2013/2014:

Projets particuliers :

L'année scolaire est ponctuée d'événements qui prennent en compte des spécificités locales et/ou nationales :

Ces journées sont l'occasion d'apporter une dimension culturelle à notre enseignement :

Haloween, Sinterklass, Noel (ateliers), carnaval, fêtes des mères, fêtes des pères en sont des exemples.

Les « journées spéciales » 2013/2014 qui permettent de créer une « identité » à l'école :

Journée du nettoyage	Vendredi 20 septembre 2013
Halloween	Vendredi 18 octobre 2013
Couleurs vives	Vendredi 22 novembre 2013
Sinterklaas	Jeudi 5 décembre 2013
Chaussettes dépareillées	Vendredi 20 décembre 2013
Jumeaux	Vendredi 17 janvier 2014
Journée du pull chaud	07 février 2014
Carnaval	Vendredi 14 février 2014
Pyjamas	Vendredi 21 mars 2014
Ecole d'autrefois	Jeudi 17 avril 2014
Cheveux en folie	Mardi 27 mai 2014
Chapeaux rigolos	Vendredi 20 juin 2014
Jeux de société	Vendredi 4 juillet 2014

D'autres projets permettent de mettre en œuvre des axes du projet d'établissement :

La semaine du goût ; la semaine de la francophonie ; la quinzaine des sciences ; le défi français ; les Olympiades par exemple.

Sorties scolaires :

Les sorties scolaires sont des moyens dont disposent les enseignants pour mettre en œuvre de façon différentes certains aspects des programmes de l'éducation nationale.

Les classes se rendent au Museon, au Gemeente Museum, au Museum Beelden aan Zee, dans le village de Zaanse Schans etc. pour les aspects culturels.

Les sorties au jardin, au verger et à la forêt permettent de découvrir l'espace environnemental proche.

Sorties avec nuitées :

Deux sorties avec nuitées sont présentées pour 2014.

Les enseignantes des classes de CE1 organisent un séjour à Clairoux en mai 2014. L'activité principale de ce séjour à dominante sportive et culturelle est le cirque. La participation des familles est de 350 euros.

Mmes Vedrenne et Lamadie organisent un séjour à Houdain en mai 2014. Ce projet de sortie scolaire avec nuitées est le point d'orgue d'une correspondance scolaire avec une classe à Lille. Les activités sur le site seront essentiellement sportives et culturelles : VTT, course d'orientation, randonnée pédestre, tir à l'arc, visite de musées : Le Louvres Lens et Musée de la mine. La participation des familles est de 350 euros.

Avis favorable des membres du Conseil d'Ecole.

5. Questions diverses

Langues

En ce qui concerne les cours de langue, le même nombre d'heures sera-t-il maintenu au second semestre ? (les progrès semblent positifs au rythme actuel).

Mme le Proviseur indique que le nombre d'heures dédiées aux langues restera le même toute l'année scolaire.

- Quels sont les projets pour l'évolution des classes bilingues et/ou enseignement des langues au primaire ? Va t il y avoir du nouveau ? En ce qui concerne l'apprentissage des langues pour les CM1&CM2 non bilingues, l'absence de projet est mal vécue par les parents.

Pour les classes bilingues, la montée pédagogique est maintenue : rentrée 2014, le CM2 bilingue ouvrira.

Pour les autres classes de cycle 3, le projet actuel est maintenu : deux langues enseignées, anglais et néerlandais. Le volume horaire pour ces deux langues est sensiblement le même que dans la filière plurilingue : 3, 45 h par semaine en CE2 et 4 h 30 en CM1 et CM2.



Concernant la filière plurilingue qui couvre la petite section au CE1, un bilan sera fait cette année pour en mesurer l'efficacité. Les représentants des parents délégués seront associés à ce bilan qualitatif.

TNI

- L'utilisation du TNI et l'effet sur les yeux, la fatigue, la concentration, (maux de tête etc..). Les TNIs constituent un réel progrès. Mais certains parents s'inquiètent des effets d'une trop longue utilisation ou des bonnes conditions d'utilisation (luminosité...). L'équipe pédagogique / de direction est-elle consciente du problème et si oui, qu'est-ce qui va être fait pour améliorer la situation?

Peu d'études traitent le sujet. Les enseignants rappellent les conditions techniques de l'utilisation de ce type de tableau dont les effets ne peuvent pas être comparés à ceux d'un écran d'ordinateur ou d'une télévision.

Par mesure de précaution, les enseignants seront attentifs à l'utilisation en continu du TNI et l'éteindront dès lors qu'il n'est plus utilisé.

Les enseignants seront aussi attentifs au placement des élèves dans la classe. Les élèves changent régulièrement de place.

Réfectoire

- La récré avant/après réfectoire. Certains enfants, pas assez rapides, peuvent manger leur fruit/dessert dans la cours lors de la récré suivant leur repas. Lorsque la récré précède ce repas, ils n'ont pas le droit de manger leur fruit/dessert pendant cette pause et reviennent donc parfois sans y avoir touché.

Serait-il possible d'autoriser les enfants à manger leur fruit pendant la récré, qu'elle soit avant ou après la pause repas, tout en responsabilisant les enfants sur la nécessité de laisser la cour propre ?

Réponse positive du directeur d'école.

Les parents s'inquiètent de voir revenir les boîtes à lunch bien plus pleines qu'avant. Un certain nombre d'enfants du primaire semblent excessivement concernés par leur poids et mangent peu (ou pas du tout) pendant la pause méridienne. L'école pourrait-elle aider, par exemple lors de l'information sur la nutrition faite par l'infirmière ?

Le directeur rappelle l'organisation de la pause méridienne pour l'élémentaire :

Les élèves de CP déjeunent dans la salle 50 et ont une pause-déjeuner d'une heure.

A partir du CE1, les élèves déjeunent au réfectoire et deux services sont organisés. Le premier de 11 h 30 à 12 h 00 et le second de 12 h 00 à 12 h 30. Une rotation est organisée. Dans le réfectoire, les élèves se placent librement. Ce moment est aussi un moment de détente et il est difficile d'obliger les élèves à finir leur déjeuner. Les personnes chargées de la surveillance sont vigilantes mais parfois impuissantes face aux réponses des enfants.

Pour ce qui concerne le second point, Mme Witkamp, dans le cadre de ses actions santé interviendra auprès de certaines classes pour aborder la question de la nutrition et son incidence sur la santé. Les programmes scolaires abordent aussi cette question et les enseignants seront attentifs au traitement de cette question.

Mme le Proviseur indique qu'il s'agit aussi d'une responsabilité des familles et s'inquiète des répercussions que peuvent avoir ces troubles alimentaires chez les enfants.

Mme le Proviseur et un enseignant attirent l'attention des familles au sujet du « Thigh gap » et du comportement alimentaire à la maison.

Circulation

- Les conditions de circulation le matin devant les grilles et la sécurité : certains parents ne respectent pas les interdictions de stationnement ce qui provoquent des tensions, notamment avec le voisinage. Serait-il possible d'obtenir un marquage au sol des zones de non stationnement plus visible (notamment devant la grille verte) ?

Cette demande va être transmise à la mairie de la Haye. Le directeur souhaite aussi qu'un panneau de signalisation de l'école soit installé.

Pour la question relative à la sécurité aux abords de l'école les parents d'élèves font deux propositions :

- une action pour aider les élèves à traverser ;



- une action pour inciter les élèves à porter le casque.

- Pour éviter la cohue dans la rue devant la grille blanche, serait-il possible de laisser la porte battante ouverte et la barrière baissée pour permettre aux parents d'attendre au début de la cour (le matin, l'après-midi ainsi que pour les activités Kemvo) ?

Réponse négative de Mme le Proviseur.

Mme le Proviseur insiste sur les questions de sécurité que pourraient poser l'ouverture de ce portail.

Cour maternelle

- Cour maternelle (coté grille verte) : une rénovation de la cour pour notamment réparer le sol où s'accumulent les grandes flaques est-elle possible?

Mme le Proviseur souhaite qu'un projet de rénovation des deux cours soit réalisé. Le directeur demande aux enseignants de faire remonter les besoins.

- Sécurité routière: que feront les CM1 cette année?

Les élèves de CM2 se verront délivrer une attestation par les institutions néerlandaises. Les modalités seront communiquées plus tard.

- Entrée des parents dans l'école (rendez-vous, réunions etc.): beaucoup de parents hésitent entre la grille blanche et l'entrée principale, est-ce possible de rappeler à tout le monde la procédure?

L'entrée de l'école primaire, en dehors des horaires d'entrées des élèves, est la grille blanche. A partir de 18 heures, la grille blanche est fermée et les sorties se font par l'entrée principale.

- Voyages des CM1: il semble que le voyage prévu lors du dernier conseil de l'année scolaire précédente a été modifié. De nombreux enfants (et parents) s'étaient d'avance réjouis de leur sortie vélo+nuitée. Les parents d'élèves peuvent-ils apporter une aide organisationnelle pour ce voyage? Si une sortie sur plusieurs jours n'est pas envisageable, pourrait-on considérer une sortie vélo sur une journée (avec pique-nique par exemple).

Le directeur rappelle que lors du dernier Conseil d'Etablissement, il a été décidé que désormais les projets de sorties scolaires avec nuitées seront présentés lors du premier Conseil d'Ecole. Il était en effet difficile pour les enseignants de présenter un projet en fin d'année. C'est pour cette raison que le projet de sortie avec nuitées présenté en juin est différent de celui présenté lors de ce Conseil d'Ecole.

Mme le Proviseur rappelle que les projets de sorties scolaires avec ou sans nuitées sont à l'initiative des enseignants et du projet pédagogique de la classe.

- Serait-il possible de fixer prochainement les dates des autres conseils d'école de l'année 2013-2014? Cela permet à tous de mieux s'organiser.

Date des prochains Conseils d'Ecole : **mardi 11 mars 2014** et **mardi 17 juin 2014**

Fin des débats : 18 h 45

Le secrétaire de séance :

Muriel Pouget

Le président de séance :

Mohamed DIB